

- Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Nombre d'électeurs : 434

Nombre de votants : 212

taux de participation : 48.85% (en 2015 : 54.16%)

1 seule liste se présentait : GPEI – UNAAPE

Mme Le Goavec souhaite la bienvenue aux membres de cette liste.

- Présentation de Mme Perret, élue nouvellement nommée aux affaires scolaires
- Effectifs de rentrée, présentation de l'équipe enseignante

10 classes pour un effectif global de 268 élèves ; 2 classes dans chaque niveau

CP : Mme Vandendriessche (28 élèves,) Mme Toussaint (29)

CE1 : Mmes Simons et Antoine (23), Mmes Fournier et Marles(24)

CE2 : Mme Dillies (26), M. Cailliet (25)

CM1 : M. Roumegoux (32), M. Ridoux (31)

CM2 : Mme Duez-Nain (25), M. Nain (25)

- Le règlement intérieur de l'école est approuvé par le conseil d'école
- Questions des parents sur le temps périscolaire

affaires dans la cour: énormément d'affaires sont laissées dans la cour et sur le terrain de sport le soir/ week-end. Comment y remédier ?

Les animateurs de l'étude font ramasser les vêtements pendant la récréation de 16h mais beaucoup d'enfants ne reconnaissent pas leur vêtement.

⇒ **Les parents doivent marquer tous les vêtements du nom de leur enfant.**

Problème lié au plan Vigipirate soulevé par les enseignants : où stocker ces affaires abandonnées ?

Mme Perret propose de les étaler derrière le portail, avant chaque congé.

Toilettes sur le temps de midi: Les parents aimeraient connaître le fonctionnement des toilettes sur le temps de midi (horaire d'ouverture et de fermeture / en cas d'urgence). Un mail a été envoyé au service de mairie concerné mais reste sans réponse.

⇒ Les sanitaires sont accessibles tout le temps du midi.

Pause méridienne: L'automne est là, l'hiver arrive avec le froid et les intempéries.

Est-il possible de mettre en place des activités en intérieur (en plus de la bibliothèque) afin de soulager les élèves des conditions météorologiques défavorables?

⇒ Des activités proposées par des bénévoles sont déjà en place :

-scrabble pour les CM1 le lundi (10 élèves)

-Bridge pour les CM2 le mardi (15 élèves)

-Lire et faire lire pour les CP (6 élèves)

En cas de pluie, M. Rita Leite nous informe que les élèves visionnent un film dans la salle de sports de l'école.

M. Boudersa propose de relancer la demande de bénévoles.

- Le point sur les consignes de sécurité

Des dispositions ont été prises en concertation avec la gendarmerie, la Police Municipale, la mairie et les services de l'Éducation nationale.

Elles ont été exposées à la réunion du 20 septembre. Des exercices auront lieu 1 fois par trimestre dont un le 18/10. Une réunion organisée par la gendarmerie a lieu le 11/10/16 à 17h. Un ou deux parents élus par école sont invités (mail du lieutenant Thierry de Tavernier envoyé le 20/09 aux associations de parents de la Verville élémentaire).

Un guide sur la sécurité édité par le ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf.

Lors du dernier conseil d'école, avait été demandé un téléphone portable qui resterait toujours à l'école, dont le n° serait donné au Rectorat.

De même, les directrices et les enseignants ont pensé à un kit de détresse, sorte de bouton sur lequel appuyer en cas d'intrusion, qui contacterait la Police ainsi que les personnels.

⇒ Avant de choisir un ou plusieurs dispositifs, nous attendons les prochaines recommandations.

Mme Le Goadec rappelle aussi que des talkies-walkies seraient utiles pour communiquer entre les écoles du groupe scolaire, dans le cadre du PPMS, en cas de coupure de réseau ou d'électricité.

► Le conseil d'école demande à chaque parent de respecter les consignes. En particulier, il est interdit de passer de la garderie à l'école élémentaire ; il faut attendre l'ouverture de la porte du hall vitré par le personnel de l'étude pour récupérer son enfant (de 16h à 16h30, à 17h ou 17h30).

- Le point sur les travaux : Mme Le Goadec remercie les personnels des ateliers municipaux pour leur efficacité, leur diligence et leur gentillesse mais émet toujours les mêmes réserves concernant le SAV de Vinci. Certaines demandes d'intervention datent de 18 mois.

Une demande du conseil de délégués a été honorée : la livraison de 2 tables de ping-pong. La commande de raquettes et balles est en cours.

Toujours en attente, la demande de panneaux de basket, prêtés à l'école des myrtilles, jamais rendus. M. Boudersa nous indique que ce point sera proposé au budget 2017.

- Le nouveau projet d'école (que l'équipe enseignante rédigera en décembre) sera présenté lors du conseil d'école du 30/01/2017.
- La coopérative scolaire : les comptes sont présentés par le mandataire, M. Roumegoux :

Situation au 01/09/2016 : 9 061,08 €

Recettes : 3 641 €

Dépenses : 1 940 €

Situation au 10/10/2016 : 10 762,08 €

Mme Le Goadec
Directrice de l'école

Mme Abou-Chahla
GPEI-UNAPE

D. Le Goadec

Abou Chahla